



Vontobel

Investissements durables basés sur vos préférences ESG

Informations sur la sélection des
préférences ESG pour les clients
ayant des mandats de gestion de
fortune et de conseil en placement

Novembre 2023

03
De quoi s'agit-il?

04
Notre ambition

05
**Choisir la préférence ESG
qui convient**

07
**Étapes suivantes et
conséquences pour vous
en tant qu'investisseur**

08
**Classification des inves-
tissements et des
produits lors du conseil
en placement**

09
Reporting

10
Glossaire

12
**Explication concernant
les indicateurs ESG**

Vontobel imprime sur du papier 100% recyclé: la fabrication du papier recyclé consomme environ 1,5 fois moins d'énergie et 2,5 fois moins d'eau que la production de papier à partir de fibres fraîches. De plus, le papier recyclé réduit les émissions de gaz à effet de serre de plus de 20%. Pour ses émissions restantes, Vontobel achète des certificats CO2 pour soutenir des projets externes qui permettent d'économiser l'équivalent en volume d'émissions.

Plus d'informations: vontobel.com/durabilite

De quoi s'agit-il?

La durabilité est un processus et une occasion de poser des jalons pour l'avenir de manière proactive et prévoyante. Il s'agit, entre autres, pour nous de comprendre et de recueillir les attentes de nos clients en matière de durabilité. Ce n'est que de cette manière que nous pouvons vous conseiller en toute transparence concernant les effets des différents instruments d'investissement sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

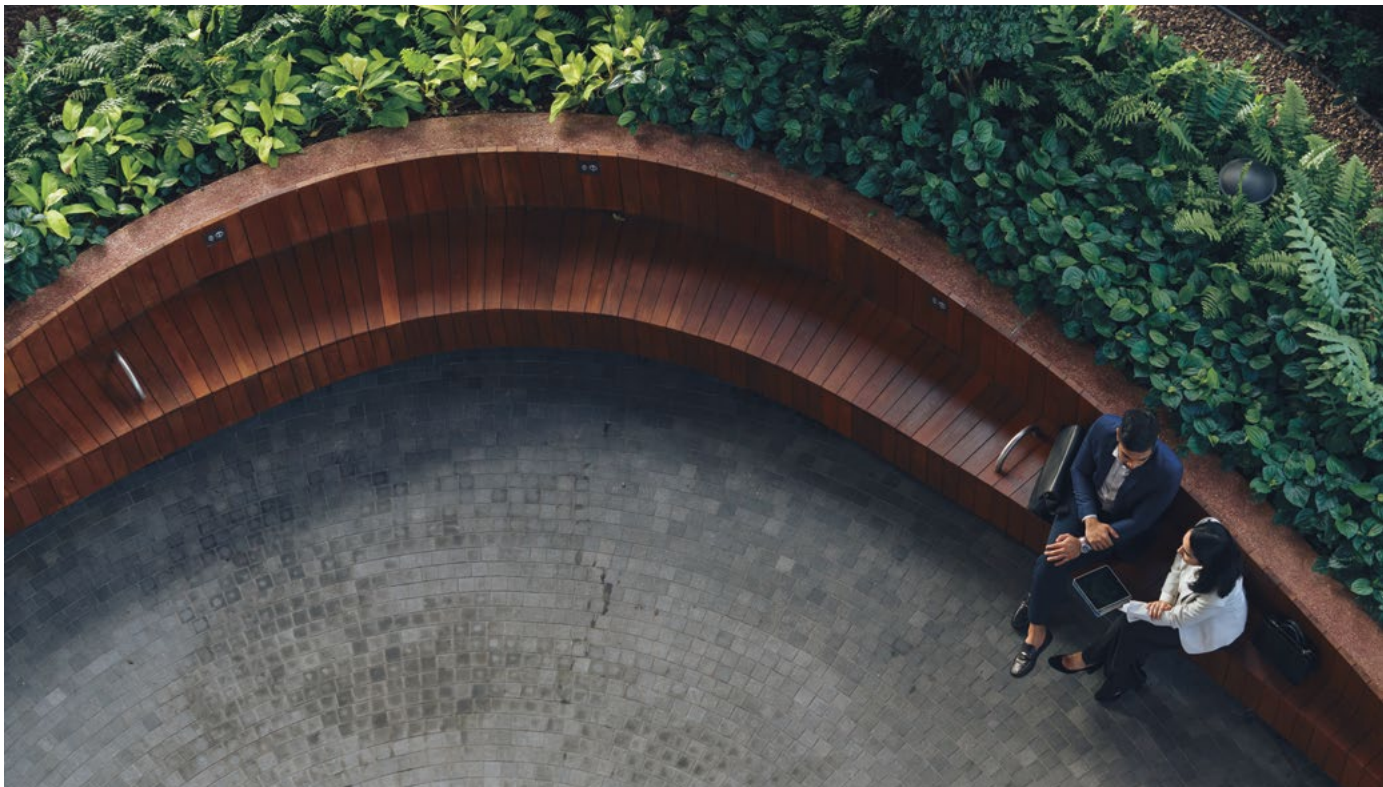
L'Association suisse des banquiers (ASB) a publié en 2022 des directives sur le respect des préférences et des risques ESG dans le conseil en investissement et la gestion de fortune (directives ASB)¹. Conformément à ces directives et dans le but d'offrir à nos clients une offre ESG aisément compréhensible, nous introduirons les nouveautés suivantes à partir du 1^{er} janvier 2024:

- informer notre clientèle sur les solutions ESG disponibles;
- recueillir votre préférence concernant les indicateurs ESG à inclure dans votre solution d'investissement; et le cas échéant, sur les indicateurs ESG à exclure;
- inclure les indicateurs ESG adaptés dans la gestion de fortune et le conseil en placement.

Pour appliquer les directives ASB, nos experts ont défini leur propre système de préférences et d'indicateurs ESG. Ainsi, nous avons cherché la meilleure façon de garantir une assistance optimale dans le choix de votre préférence ESG pour refléter précisément vos convictions en matière d'investissement.

Dans la présente brochure, vous découvrirez ce que sont les préférences ESG et leur importance pour vous en tant qu'investisseur. Vous trouverez, en outre, toutes les informations nécessaires pour sélectionner la préférence ESG qui correspond le mieux à vos valeurs. À la fin de la brochure, un glossaire décrit plus en détail les principaux termes utilisés en ce qui concerne l'«investissement durable».

¹ Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune, [swissbanking.ch](https://www.swissbanking.ch)



Notre ambition

Nous accordons une grande importance à ce que nos conseils soient compétents et proactifs. Nous avons donc à cœur de trouver avec vous des solutions d'investissement qui reflètent vos convictions personnelles. En plus de facteurs importants tels que l'horizon de placement, la capacité et la tolérance au risque, notre approche globale consiste donc à inclure votre préférence ESG dans le conseil et la gestion de fortune.

Nos Relationship Managers vous expliquent comment et dans quelle mesure les différents indicateurs et approches ESG sont inclus dans chacun des produits et chacune des solutions d'investissement. Pour renforcer l'expertise nécessaire à cet effet dans notre entreprise, nous formons régulièrement nos collaborateurs sur les thèmes de la durabilité et des investissements durables.

Depuis des générations, Vontobel s'engage à agir et à investir de manière responsable et à long terme². Nous nous engageons à poursuivre notre action en faveur de l'économie et de la société dans le cadre de six promesses de développement durable.

Deux des six promesses sont directement liées aux nouvelles directives ASB et à l'intégration des préférences ESG dans le processus de conseil.

Extrait des six promesses de durabilité de Vontobel:

Conseiller nos clients privés sur les avantages, les opportunités et les risques des investissements ESG

Intégrer les considérations ESG dans les décisions d'investissement actives

Nouvelle autorégulation dans le domaine «Sustainable Finance»

En tant qu'association professionnelle des banques suisses, l'ASB veille à ce que les conditions-cadres de l'investissement durable s'améliorent en permanence. Les nouvelles directives ASB prévoient que le thème de la durabilité fasse partie intégrante des entretiens de conseil dans le cadre des mandats de gestion de fortune et de conseil en placement. Concrètement, cela se traduira notamment par le fait que les banques recueilleront à l'avenir les préférences ESG de leurs clients.

La complexité, l'absence de définitions universelles ainsi que l'appréciation subjective de la durabilité sont autant de risques susceptibles de décevoir les attentes des investisseurs en matière de durabilité de leurs investissements. L'une des ambitions de l'ASB est de contrecarrer ce risque. En plus de la collecte des préférences ESG, les directives ASB exigent donc la transparence dans la description des méthodes, des approches et des indicateurs utilisés pour la sélection des produits. La même exigence s'applique au reporting destiné à informer les clients sur la durabilité de leur portefeuille.

Préférences ESG chez Vontobel

Investir durablement et s'engager pour un avenir meilleur sont depuis longtemps une tradition chez Vontobel. Une tradition à laquelle nous restons fidèles en appliquant les directives ASB. Désormais, vous pouvez sélectionner, parmi trois préférences ESG définies, celle qui se rapproche le plus de vos valeurs. Vos choix sont enregistrés et pris en compte par votre Relationship Manager, tant pour le conseil en placement que pour la gestion de fortune.

Lorsque vous investissez dans des produits qui reflètent vos valeurs, cela doit se faire de manière simple, convaincante et transparente. C'est pourquoi Vontobel vous donne le choix entre trois préférences ESG: (1) «Rendement ajusté au risque» par défaut pour tous les produits de Wealth Management, (2) «Réduction des effets négatifs» comme standard dépassant le standard minimum, et (3) «Contributions positives» comme standard le plus élevé en matière de durabilité.

Les bénéfices pour vous en tant que client:

- Vous avez le choix entre trois préférences ESG bien distinctes et faciles à comprendre.
- Avec votre relevé de fortune, vous recevez aussi un reporting correspondant à la préférence ESG choisie, comportant des informations détaillées sur les indicateurs ESG et les possibilités d'amélioration respectives.
- Pour les mandats de conseil en placement, vous voyez dans la proposition de placement l'impact sur la durabilité des transactions du portefeuille.
- De plus, nous contrôlons en permanence que les indicateurs de votre portefeuille, définis selon les préférences ESG, sont respectés.

² vontobel.com/sustainability-report

Choisir la préférence ESG qui convient

Pour définir le mandat approprié et la stratégie d'investissement personnelle, il faut désormais choisir l'une des trois préférences ESG pour chaque portefeuille.

Pour la gestion de fortune, le choix de la préférence ESG détermine les mandats qui vous conviennent le mieux. À cet effet, le gestionnaire de portefeuille applique les indicateurs ESG correspondants. Pour les mandats de conseil en placement, la préférence ESG influence le choix des instruments d'investissement. Le Relationship Manager dispose ainsi d'une palette plus ou moins large d'instruments d'investissement qu'il peut vous recommander en tenant compte de vos préférences ESG et de vos objectifs d'investissement. Vous pouvez toujours sélectionner vous-même des instruments d'investissement, même s'ils ne satisfont pas aux indicateurs de la préférence ESG choisie. Le Relationship Manager est toutefois tenu de vérifier et d'échanger régulièrement avec vous sur le maintien ou non de ces instruments d'investissement dans votre portefeuille.

Les trois préférences ESG de Vontobel reposent sur des approches différentes quant à la manière de mesurer et de catégoriser les investissements durables.

Préférences ESG



Rendement ajusté au risque



Réduction des effets négatifs



Contributions positives

Cette solution à trois niveaux vous permet de déterminer facilement votre préférence ESG. Les trois modèles se complètent l'un avec l'autre. Par exemple, si vos convictions correspondent davantage à la préférence ESG «Réduction des effets négatifs», les indicateurs du standard minimal «Rendement ajusté au risque» sont également inclus.



Rendement ajusté au risque

Cette préférence ESG est définie par défaut et prend en compte les risques ESG financièrement significatifs en vue d'optimiser le rendement. Contrairement aux autres, cette préférence ne vise pas d'objectifs ESG explicites et vous permet donc de disposer de l'univers d'investissement le plus large. C'est pourquoi elle convient surtout aux clients qui visent d'abord le rendement. Nous appliquons les indicateurs de ce standard minimal à tous nos mandats.



Réduction des effets négatifs

Ce standard moyen prend en compte d'un côté les risques liés à la durabilité tout en excluant certains secteurs et entreprises, comme les entreprises actives dans le domaine des combustibles fossiles, par exemple. En sélectionnant cette préférence, vous renoncez à investir dans des entreprises dont les activités et/ou les produits ont un impact négatif sur l'environnement ou la société. Si vous souhaitez, par exemple, éviter d'investir dans des entreprises actives dans des secteurs sensibles (comme le tabac et les armes conventionnelles), nous en tenons compte et les indicateurs sont prédéfinis par défaut.



Contributions positives

Cette préférence ESG inclut tous les indicateurs mentionnés ci-dessus. En complément, l'accent est mis sur l'investissement dans des entreprises dont les produits et services ont un impact positif sur l'environnement et/ou la société. La classification est basée sur les Objectifs de développement durable (ODD ou en anglais: «Sustainable Development Goals») des Nations Unies. La préférence ESG «Contributions positives» se caractérise par des indicateurs stricts prédéfinis que tous les investissements et produits doivent respecter. L'univers d'investissement est donc limité.



Étapes suivantes et conséquences pour vous en tant qu'investisseur




Cette brochure a pour but de vous guider dans votre réflexion sur les préférences ESG et de vous faire connaître nos approches et méthodologies. Votre Relationship Manager vous aidera à clarifier les questions non résolues et vous assistera dans votre sélection de préférences ESG. Si vous souhaitez modifier ces préférences par la suite, vous pouvez nous le faire savoir à tout moment. Un ajustement des préférences ESG peut avoir pour conséquence qu'un mandat de gestion de fortune ne corresponde plus à votre choix ou, dans le cas d'un mandat de conseil en placement, que les produits du portefeuille ne correspondent plus à la préférence ESG. Dans la mesure où une préférence ESG est choisie à chaque fois pour un portefeuille spécifique, il est possible de définir des préférences ESG différentes pour différents portefeuilles.

Si vous ne souhaitez pas définir de préférence ESG, le standard minimum «Rendement ajusté au risque» est automatiquement appliqué. Vous pouvez le modifier à tout moment, mais en tenant compte de la restriction déjà mentionnée, à savoir que, selon la nouvelle préférence ESG à appliquer, le mandat existant ne pourra éventuellement plus être poursuivi (notamment si une préférence ESG plus restrictive est choisie).

Classification des investissements et des produits lors du conseil en placement

Pour s'assurer de vous proposer uniquement des produits qui correspondent à la préférence ESG choisie, chaque instrument de l'univers d'investissement de Vontobel est affecté à l'une des trois préférences sur la base d'indicateurs prédéfinis. Si un instrument ne répond pas aux

exigences de la préférence ESG que vous avez choisie, cela sera indiqué dans la proposition d'investissement.

PRÉFÉRENCES ESG	ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISE	EMPRUNTS D'ÉTAT	FONDS
Rendement ajusté au risque 	<ul style="list-style-type: none"> – Entreprises non liées à des armes controversées et ne portant pas atteinte aux normes internationales – Notation MSCI ESG de AAA à BB 	Si l'une des conditions suivantes n'a pas été remplie: <ul style="list-style-type: none"> – Signataire ayant ratifié l'Accord de Paris – Statut auprès de Freedom House: libre – Aucune sanction de l'UE ou de l'ONU 	<ul style="list-style-type: none"> – Le fonds fait partie de l'univers d'investissement de Vontobel, mais ne poursuit pas d'objectifs de développement durable.
Réduction des effets négatifs 	<ul style="list-style-type: none"> – Les entreprises sont évaluées afin de déterminer si leur chiffre d'affaires dans les activités commerciales suivantes est inférieur à une valeur définie par Vontobel: armes conventionnelles, production de tabac, charbon thermique, combustibles fossiles. Les entreprises doivent aussi se situer en dessous d'une valeur définie en termes d'augmentation implicite des températures et d'empreinte carbone. 	<ul style="list-style-type: none"> – Signataire ayant ratifié l'Accord de Paris – Statut auprès de Freedom House: libre – Aucune sanction de l'UE ou de l'ONU 	<ul style="list-style-type: none"> – Tous les fonds présents dans l'univers d'investissement de Vontobel et qui contribuent aux objectifs de développement durable
Contributions positives 	<ul style="list-style-type: none"> – Outre les critères ci-dessus, l'entreprise doit contribuer de manière significative aux ODD par le biais de son activité commerciale. 	<ul style="list-style-type: none"> – Pas d'instrument disponible 	<ul style="list-style-type: none"> – En outre, l'instrument doit contribuer aux ODD ou être un produit durable selon la réglementation de l'UE (article 9 SFDR).

Pour les instruments d'investissement qui ne peuvent pas être rattachés à l'une des préférences ESG susmentionnées, une classification est établie selon les trois catégories suivantes.

CLASSIFICATION

Hors du champ d'application

Les instruments tels que les dépôts d'argent, les devises ou les crédits ne peuvent pas être liés à la durabilité et ne peuvent donc pas être classifiés dans des critères de durabilité.

Non couvert

Les entreprises n'ayant pas de notation MSCI ESG OU dont le respect des normes internationales n'a pas pu être vérifié OU dont l'activité commerciale n'est pas connue ET qui ne sont pas non plus couvertes par Vontobel Research Team sont classées dans la catégorie «Non couvert». Pour vous, en tant qu'investisseur, cela signifie que les indicateurs de ces placements ne peuvent pas être vérifiés, ni être présentés dans la proposition de placement ou dans le relevé d'actifs. De même, ne sont pas couverts les fonds qui ne font pas partie de l'univers d'investissement de Vontobel.

Ne doit pas faire l'objet d'une recommandation par le conseiller















Les entreprises liées à des armes controversées OU qui violent les normes internationales OU qui ont une notation MSCI ESG de CCC ou B ne sont pas recommandées. Pour les emprunts d'État, peut être recommandé tout ce qui n'est pas soumis à une sanction.

Reporting

Pour chaque mandat, vous trouverez dans le relevé de fortune des informations sur les indicateurs ESG pertinents pour la préférence ESG choisie. Pour le mandat de conseil en placement, vous trouverez ces informations aussi dans la proposition d'investissement. L'étendue du reporting dépend de la préférence ESG que vous avez choisie. La proposition d'investissement précise en outre

si un produit ne correspond pas à la préférence ESG que vous avez choisie.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu du contenu de reporting. En annexe, vous trouverez décrit plus en détail chaque indicateur ESG.

INTÉGRATION DES RISQUES ESG			
Rendement ajusté au risque 	Notation moyenne du portefeuille MSCI 	Entreprises violant les normes internationales 	Entreprises ayant des liens avec des armes controversées 
EXTERNALITÉS SOCIALES NÉGATIVES		EXTERNALITÉS ENVIRONNEMENTALES NÉGATIVES	
Réduction des effets négatifs 	Exposition à des entreprises en lien avec des armes conventionnelles 	Exposition à des entreprises associées au charbon thermique 	Indices de risque climatique Empreinte carbone 
	Exposition à des entreprises ayant des liens avec la production de tabac 	Exposition à des entreprises associées aux combustibles fossiles 	Augmentation implicite de la température (ITR) 
CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES			
Contributions positives 	ODD liés à des thèmes environnementaux 	ODD liés à des thèmes sociaux 	

Glossaire

Définition des principaux termes utilisés autour de l'«investissement durable»

ESG

L'abréviation anglaise ESG recouvre les trois dimensions de la durabilité. Pour la dimension environnementale (Environmental), il s'agit d'une part de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets. D'autre part, les préoccupations environnementales telles que la préservation de la biodiversité, la prévention de la pollution ou la promotion de l'économie circulaire sont également prises en compte. L'élimination des inégalités, l'inclusion ainsi que les bonnes relations de travail font partie de la dimension sociale (Social). L'investissement dans le capital humain et la communauté ainsi que le respect des droits de l'Homme sont également partie intégrante d'une action socialement durable. Pour la dimension de gouvernance, on examine la gestion d'entreprise (Governance) des établissements publics et privés, y compris les structures administratives. Cela inclut aussi la politique des ressources humaines et de rémunération d'une entreprise. Ces aspects sont essentiels pour intégrer des considérations sociales et environnementales dans le processus décisionnel.

Sustainable Finance

On parle de «Sustainable Finance» (finance durable) pour toute forme de service financier qui intègre des indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions commerciales ou d'investissement, au bénéfice durable des clients et de la société dans son ensemble³.

tCO₂e

Tonnes (t) équivalent (e) dioxyde de carbone (CO₂), l'équivalent en dioxyde de carbone est une unité standard pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre, qu'elles proviennent du dioxyde de carbone ou d'un autre gaz comme le méthane.

Par exemple chaque passager d'un vol long-courrier de Paris à New York aller-retour produit en moyenne 3,2tCO₂e⁴.

³ Rôle et champs d'action, [swissbanking.ch](https://www.swissbanking.ch)

⁴ Trafic aérien, [wwf.ch](https://www.wwf.ch)

Indicateurs ESG

Indicateurs pris en compte par les prestataires de services financiers dans le cadre de leurs solutions d'investissement ESG.

Préférences ESG

Les préférences des clients permettent de déterminer l'intégration ou non de caractéristiques ESG dans leurs solutions d'investissement et, le cas échéant, lesquelles.

Approches ESG

Approches adoptées pour l'intégration des indicateurs ESG dans le processus d'investissement.

Solutions d'investissement ESG

Solutions d'investissement, c'est-à-dire mandats de gestion de fortune et de conseil en placement qui tiennent compte des indicateurs ESG.

Caractéristiques ESG

Modalités et étendue de la prise en compte des indicateurs et/ou des approches ESG dans les solutions d'investissement ESG d'un prestataire de services financiers.

Risques ESG

Impact actuel ou à venir des indicateurs ESG risquant d'avoir un effet positif ou négatif sur la valeur des solutions d'investissement: par exemple, une usine située dans une zone inondable.

Greenwashing

Si les clients d'une banque sont sciemment ou non trompés ou induits en erreur quant aux caractéristiques ESG des produits financiers et des processus de conseil, on parle de «greenwashing»⁵.

⁵ Disponible en allemand: Stellungnahme der SBVg zur Verordnung über die Berichterstattung über Klimabelange, [swissbanking.ch](https://www.swissbanking.ch)

Explication concernant les indicateurs ESG

Les différents indicateurs ESG sur lesquels reposent les définitions des trois préférences ESG sont décrits en détail ci-après. Vontobel utilise les données du fournisseur de données MSCI ESG.



Notation MSCI ESG

Les notations MSCI ESG servent à identifier les risques et les opportunités dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance (ESG). Des analystes effectuent des recherches sur les émetteurs et les pays, puis les notent sur une échelle allant de AAA (meilleure note) à CCC (note la plus basse). Pour les entreprises, cela implique l'exposition à des risques ESG spécifiques au secteur et leur capacité à gérer ces risques par rapport à d'autres entreprises du même secteur. Pour les gouvernements, les notations indiquent comment le risque et la gestion des pays, selon les indicateurs ESG, pourraient avoir un impact sur la durabilité et la compétitivité à long terme de leurs économies.



Exposition à des entreprises en lien avec des armes conventionnelles

Cela regroupe les fabricants de systèmes et composants d'armes conventionnelles dont les revenus en lien avec cet indicateur sont supérieurs ou égaux à une valeur définie par Vontobel.



Exposition à des entreprises ayant des liens avec la production de tabac

Cela regroupe les producteurs de tabac dont les revenus issus de la production de tabac sont supérieurs ou égaux à une valeur définie par Vontobel.



Entreprises en violation des normes internationales

Normes internationales considérées: principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les entreprises multinationales, principes du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU), conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (UNGP).



Exposition à des entreprises associées au charbon thermique

Cela regroupe les entreprises qui génèrent des revenus supérieurs ou égaux à une valeur définie par Vontobel à partir de l'extraction de charbon thermique (y compris le lignite, le charbon, l'antracite et le charbon vapeur) et de sa vente à des tiers externes.



Entreprises ayant des liens avec des armes controversées

Parmi les armes controversées on compte les armes à sous-munitions, les mines terrestres, les armes biologiques/chimiques, les armes à uranium appauvri, les armes à laser aveuglantes, les armes incendiaires et/ou les fragments indétectables.



Exposition à des entreprises associées aux combustibles fossiles

Cela regroupe les entreprises ayant des activités liées aux combustibles fossiles, y compris l'extraction, le traitement, le stockage et le transport de produits pétroliers, de gaz naturel, de charbon thermique et métallurgique.



Empreinte carbone

Cet indicateur lié à la responsabilité carbone montre la quantité de gaz à effet de serre émise dans le cadre du portefeuille pour chaque million d'euros investi. Les émissions des entreprises sont réparties entre toutes les actions et obligations en circulation, sur la base de la valeur de l'entreprise, liquidités incluses (EVIC). On distingue trois catégories d'émissions de gaz à effet de serre:

Scope 1: émissions directes d'origine interne ou sous contrôle

Scope 2: émissions indirectes liées à la production d'énergie achetée

Scope 3: toutes les autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (non comprises dans le scope 2) générées dans la chaîne de valeur de l'entreprise, y compris les émissions en amont et en aval



Augmentation implicite de la température (ITR)

L'indicateur ITR montre le degré d'alignement des entreprises sur les objectifs mondiaux en matière de température. L'alignement est fonction des deux seuils de température des objectifs climatiques de l'Accord de Paris et est exprimé en degrés Celsius. En cas de dépassement de ces seuils, nous distinguons deux catégories: écart et écart important.



Objectifs de développement durable des Nations Unies

Constituant la base pour évaluer la contribution positive de vos investissements, ce rapport s'appuie sur les 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Les ODD définissent le plan visant à créer un monde meilleur pour l'Homme et la planète d'ici 2030 et ont été adoptés par tous les États membres des Nations Unies en 2015.

Les entreprises pertinentes pour cet indicateur sont celles qui apportent une contribution positive aux défis environnementaux ou sociaux. Sont considérés comme contribution positive les revenus issus de produits ou de services supérieurs à une valeur définie par Vontobel, qui contribuent à 15 des 17 Objectifs de développement durable (ODD). Les ODD 16 et 17 relatifs à la gouvernance d'entreprise ne peuvent pas être associés systématiquement aux entreprises et aux investissements et ne sont donc pas pris en compte.

Autres informations

Veillez noter que Vontobel ne peut pas recueillir les données de durabilité des entreprises, mais qu'elle dépend à cet égard de fournisseurs de données et d'informations de tiers. Vontobel a pris soin de sélectionner ces prestataires et les contrôle régulièrement. Il n'est toutefois pas exclu que certaines

situations n'aient pas encore été prises en compte dans les données disponibles et que ces dernières soient donc peut-être incomplètes.

Vous trouverez sur notre site Internet de plus amples informations sur les investissements durables chez Vontobel.



Scanner le code QR ou consulter le site web à l'adresse suivante
vontobel.com/sustainable-investments



Scanner le code QR ou consulter le site web à l'adresse suivante
vontobel.com/principles-and-policies

Mentions légales

La présente publication constitue un support publicitaire au sens de l'article 68 de la LSFIn suisse et sert uniquement à des fins d'information. Nous vous fournirons volontiers, gratuitement et sur simple demande, des documents supplémentaires sur les produits financiers susmentionnés, tels que le prospectus ou la fiche d'information de base. Elle ne constitue ni une offre, ni une invitation de la part ou à la demande de Vontobel en vue de solliciter un service, d'acheter ou de vendre des valeurs mobilières ou autres instruments financiers analogues ou de participer à une stratégie de négoce spécifique dans une juridiction quelconque. Les services mentionnés dans cette publication sont basés exclusivement sur le contrat établi avec le bénéficiaire de prestations. Le contenu, la portée et les prix des produits et services peuvent varier d'un pays à l'autre et être modifiés à tout moment sans préavis. Certains services et produits ne sont pas offerts dans le monde entier ni par toutes les sociétés de Vontobel et peuvent en outre être soumis à des restrictions juridiques dans certains pays. Vous trouverez des détails sur la manière dont nous traitons vos données dans notre politique actuelle de protection des données (vontobel.com/privacy-policy) et sur notre page web relative à la protection des données (www.vontobel.com/gdpr). Si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres documents de notre part, veuillez nous en faire part en nous envoyant un e-mail à wealthmanagement@vontobel.com.

Ajustement des préférences ESG

Plus les indicateurs de la préférence ESG que vous avez choisie sont stricts, moins vous trouverez de produits disponibles actuellement. Cela peut limiter la diversification de votre portefeuille, au moins dans un premier temps. Le choix du standard le plus élevé peut avoir pour conséquence que Vontobel ne puisse pas vous proposer de mandat de gestion de fortune ou ne puisse pas réaliser de conseil en investissement. Si cette situation se produit en raison de votre choix, votre Relationship Manager vous en informera. En outre, Vontobel souhaite attirer votre attention sur le fait que vous pouvez adapter vos préférences ESG à tout moment, même après les avoir choisies.

Cette brochure est uniquement destinée à informer les clients de Vontobel et à leur donner un aperçu de la manière dont Vontobel inclut les exigences réglementaires applicables en matière de risques ESG et de préférences ESG. Elle ne constitue ni une offre ni une sollicitation de la part ou au nom de Vontobel en vue de solliciter un service, d'acheter ou de vendre des titres ou des instruments financiers similaires ou de participer à une stratégie de négociation spécifique dans une quelconque juridiction. Vontobel n'assume aucune responsabilité quant au caractère approprié, à l'exhaustivité ou à l'exactitude du contenu de cette brochure, notamment en raison de modifications après sa publication. Les Conditions générales de vente de Vontobel ou les accords particuliers passés entre le client et Vontobel prévalent.

Banque Vontobel SA
Gotthardstrasse 43
8022 Zurich
Suisse
vontobel.com

